



AVIS DE CONVOCATION

Réunion ordinaire du Conseil (Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 18 octobre 2019 à 19 h 30
Endroit : **Salle du Conseil**
Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : (416) 523-2005



**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
(Séance publique)**

Le 18 octobre 2019 à 19 h 30

**Salle du Conseil
Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON**

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

Reconnaissance en mémoire

Reconnaissance du territoire des Premières-Nations

1. Déclaration de conflit d'intérêts
2. **Affaires courantes :**
 - 2.1 Approbation de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 27 septembre 2019
 - 2.3 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du 27 septembre 2019
3. Présentation liée aux initiatives prioritaires du plan stratégique :
 - 3.1 STIAM (Sciences, Technologies, Ingénieries, Arts et Mathématiques)
4. Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

5. Rapports de la direction de l'éducation
 - 5.1 Nouvelles du système
 - 5.2 Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2020

6. Rapports émanant des secteurs
 - 6.1 **Éducatifs**
 - 6.1.1 Données de l'OQRE
 - 6.1.2 Sondage sur le climat scolaire positif
 - 6.1.3 Rapport n° 1 et n° 2 (2019-2020) du CCED
 - 6.1.4 Sortie éducative
 - 6.2 **Ressources humaines**
 - 6.2.1 Politique 4,27 sur les conflits d'intérêts lors d'embauche et de dotation
 - 6.3 **SIEP**
 - 6.3.1 Politique 4,23 sur la santé et la sécurité au travail

7. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) :
 - 7.1 Participation au congrès de la FNCSF (rapport verbal)

8. Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) :
 - 8.1 Participation au congrès de l'AFO (rapport verbal)

8. Avis de motion

9. Adoption des résolutions de la séance à huis clos en séance publique des points n°
 - 3.1.1 Comité des communications (Annexe A seulement), 3.3.1 Changements au sein du personnel et 3.4.1 Mises en disponibilité sans intérêt.

10. Motion de levée de la réunion

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE
(Séance publique)

Le 27 septembre 2019

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h 15 et de 23 h 56 à 23 h 57 dans le gymnase du Collège français au 100, rue Carlton, Toronto, Ontario.

Membres présents :

Conseillère Véronique Emery	membre élue pour la municipalité régionale de Niagara (par audio Skype)
Conseiller Benoit Fortin	Membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant (vice-président du Conseil)
Conseillère Inès de la Roca	Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand - Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie A. Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham (présidente du Conseil)
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie ouest de la ville de Toronto
Conseillère Karine Ricard	Membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseillère Chloë Robert	membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseillère Karelle Sikapi	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour le comté d'Essex
Conseillère Pascale Thibodeau	membre élue pour la municipalité régionale de Waterloo et les comtés de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation

M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

M^{me} Sylvie Longo, surintendante exécutive de l'éducation

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation par intérim

M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires

M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines

M^{me} Tricia Verreault, surintendante de l'éducation

M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

EN MÉMOIRE

Le vice-président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à l'intention d'un membre du Conseil qui a été éprouvée par le décès d'un de ses proches et en hommage à une enseignante qui est décédée au début de septembre.

EN MÉMOIRE DU TERRITOIRE DES PREMIÈRES-NATIONS

L'assemblée observe une minute de silence en reconnaissance du territoire des Premières-Nations. Le vice-président du Conseil, conseiller Girouard, énonce ce qui suit :

*Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se situe **le Collège français, Toronto**. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.*

Grâce au traité «No 13, du 1^{er} août 1805 et les Traités Williamssignés en 1923», les élèves et le personnel du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JUIN 2019

Conseillère Ricard, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE le procès-verbal de la réunion du 21 juin 2019 soit approuvé

La motion est adoptée.

5. PRÉSENTATION DES DÉLÉGATIONS

5.1 Parents du Collège français :

Au nom des parents du Collège français, M Grégory Delhomelle et M^{me} Gisèle Rousseau, coprésidents du conseil d'école du Collège français, font part aux membres du Conseil quelques points qui seraient avantageux pour les élèves:

En premier lieu, l'utilisation du téléphone cellulaire en salle de classe est abordée. Les parents demandent, d'une part, d'être informés des changements ministériels à ce sujet et, d'autre part, que les règles appliquées conformément à ces changements, soient uniformes pour tous les élèves en salle de classe et qu'ils en soient avisés en conséquence.

Puis, les parents sollicitent le Conseil d'explorer la possibilité de jumeler des écoles Viamonde lors d'organisation de voyages, d'échanges, de camps et d'équipes sportives. Ils donnent ensuite des exemples qui sous-tendent cette idée de jumelage au profit des élèves.

En outre, les parents expriment leurs préoccupations quant à l'espace pour les élèves lors de la période du dîner au

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

quotidien et apportent certaines suggestions qui pourraient améliorer la qualité de vie scolaire et le bien-être des élèves au sein de l'école.

Par ailleurs, ils soulignent que le système « Schoolday » est très bien apprécié des parents. Toutefois, ils souhaitent que les parents et d'autres usagers de l'école soient mieux informés du fonctionnement du système en recevant une formation en vue de permettre une meilleure utilisation et une communication plus efficace de la part des usagers.

Une période de questions et de réponses s'ensuit.

5.2 Élèves du Collège français (Jezebel Lumley et Elliott Adogany)

Jezebel et Elliott présentent, au nom des élèves, la vie scolaire au quotidien. Ils sollicitent le Conseil d'envisager des moyens pour améliorer leur espace de détente durant les périodes du dîner au quotidien.

Puis, ils expriment le sentiment de ne pas pouvoir entreprendre autant de sorties éducatives dû au nombre insuffisant de participants provenant d'une seule école.

Une période de questions et de réponses s'ensuit.

5.3 Parents de l'école La Mosaïque (M^{me} Michelle Guillot et M^{me} Véronique Destrube)

En tant que porte-parole des parents, mesdames Guillot et Destrube font part de la situation que vivent non seulement les élèves au niveau du transport scolaire mais aussi les parents. Ils souhaitent d'être prévenus le plus rapidement possible en cas de retards ou d'imprévus afin de leur permettre de prendre des mesures nécessaires qui s'imposent.

En ce qui concerne le projet Greenwood, ils requièrent une mise à jour des derniers développements par rapport au projet.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

Par ailleurs, les parents demandent quels sont les solutions envisagées par le Conseil pour pallier au pressions d'effectifs à l'École élémentaire La Mosaïque.

Une période de questions et de réponses s'ensuit.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE les présentations des parents et élèves soient reçues.

La motion est adoptée.

6. RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLERS

À tour de rôle, Inés de la Roca et Karelle Sikapi, présentent les diverses activités organisées au sein des écoles, et ce, depuis la dernière réunion du Conseil.

En bref :

Le 3 septembre, lors de la rentrée scolaire, les élèves de Viamonde ont repris le chemin de l'école tout heureux de revoir leurs amis et rencontrer leurs nouveaux membres du personnel enseignant.

Le 25 septembre, chaque école de Viamonde a organisé une levée du drapeau pour célébrer le jour des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens.

Plusieurs écoles ont envoyé une délégation d'élèves au Stage Franco-Ontarien de Formation en Leadership (SFOFEL) organisé par la FESFO. Les stagiaires ont noué de nouvelles amitiés et ont gagné beaucoup de confiance en leurs compétences en tant que leaders dans leurs écoles.

Les élèves des écoles **Ronald-Marion et Norval-Morrisseau**, ont commencé l'année scolaire avec la tradition annuelle où diverses activités sont organisées permettant aux nouveaux élèves d'apprendre à se connaître et aux anciens de s'amuser ensemble avant le retour aux cours.

Les élèves participant aux Majeures Haute Spécialisation (MHS) de l'École Ronald-Marion ont reçu une formation durant laquelle des outils leur ont été fournis pour monter leur portfolio.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

Le club unis de l'École **Jeunes-sans-frontières** a participé au spectacle « WeDay » à Toronto et ont vécu leur rêve de rencontrer des personnalités qui font une différence dans le monde.

Les écoles **Jeunes-sans-frontières** et **Georges-P.-Vanier** ont tenu une soirée d'information à l'intention des parents qui a débuté avec un BBQ. Lors de cette soirée, les parents ont eu l'occasion de suivre l'horaire et le curriculum offert à leurs enfants.

La nouvelle année scolaire a aussi mené à l'ouverture d'une nouvelle école, notamment, l'école secondaire **David-Saint-Jacques** de Kitchener-Waterloo. Une journée d'accueil a été organisée. Les élèves sont très bien adaptés dans leur nouvelle école et même le conseil des élèves a déjà été constitué.

Des élèves de l'École **Lamothe-Cadillac** ont pu avoir un aperçu de la vie des 16^e et 17^e siècles au Canada français lors du festival « Les voyageurs », un festival qui célèbre la culture riche de la ville de Lasalle.

À Penetanguishene, les élèves de l'École **Le Caron** ont recueilli des fonds avec la vente de « Biscuits sourire » de Tim Hortons. Tous les fonds amassés ont été remis à l'hôpital général de la Baie Georgienne à Midland.

Le 20 septembre, les élèves de l'École **Étienne-Brûlé** ont eu la chance de participer à une matinée d'épluchure de maïs et à se familiariser avec les clubs de l'école.

Les élèves de l'École **Toronto Ouest** ont pris l'initiative de commencer leur propre club de cuisine et ont eu l'occasion d'évaluer leurs compétences lors de la soirée pique-nique communautaire organisée dans le cadre de la soirée curriculum.

Les étudiants engagés dans les clubs de ballon volant et Ultimate Frisbee ont commencé leur entraînement, car les saisons de joutes arrivent bientôt.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

La 4^e édition du camp de leadership pour les élèves de la 9^e année à l'École **Gabriel-Dumont** s'est très bien déroulée. De l'hébertisme en air, des escalades et du tir à l'arc étaient parmi les activités. Ce fut une belle occasion pour les nouveaux arrivants au secondaire de développer leur sens de leadership, se faire des amis et garder des souvenirs qui resteront gravés dans leur mémoire. Les élèves se sont bien amusés et se sont dit prêts à relever les défis de la vie au secondaire.

L'école Franco-Niagara a débuté l'année scolaire dans son nouvel emplacement. Le 13 septembre, une journée d'initiation ayant pour thème « vie tropicale » était organisée à l'intention des élèves de 7^e et 9^e années. Les activités comprenaient entre autres, une bataille d'eau et des jeux de leadership.

Le 13 septembre également, **Le Collège français** a commencé l'année avec leur barbecue annuel pour célébrer la rentrée scolaire. Ce fut un succès pour toute l'école.

L'école Gaétan-Gervais a organisé une belle soirée curriculum le 19 septembre. Le club d'hôtellerie a préparé le repas subventionné par le conseil d'école.

Un représentant du Royal Canadian Légion est venu remettre un chèque de 1500\$ à l'**École Franco-Jeunesse** afin d'aider l'école à payer les frais de l'activité « Rencontre du Canada ».

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Ricard, propose donc :

QUE le rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

6.1 Nouvelles du système

Dans le cadre de son rapport verbal sur les nouvelles du système, le directeur de l'éducation a le plaisir de présenter un résumé d'événements marquants qui ont eu lieu au sein du CSViamonde depuis la dernière réunion ainsi que les exploits des élèves de nos écoles donc voici :

Dans les jours qui ont suivi la réunion de juin dernier, plus de 400 finissantes et finissants de nos écoles secondaires ont reçu leur diplôme de fin d'études. Cet automne ces jeunes ont pris la route des meilleurs universités et collèges de la province, du pays et même à l'étranger :

- 25 % étudient en ce moment dans des collèges comme Seneca, Humber et le Collège Boréal;
- 65 % ont entrepris des études universitaires majoritairement à l'université d'Ottawa, de Toronto et à Ryerson.
- 10% ont choisi de prendre une pause ou de tenter le marché du travail.

Plusieurs élèves de Viamonde ont poursuivi leur cheminement à l'école tout l'été, alors qu'ils prenaient part à l'un de la dizaine de camps de jour conçus spécialement pour eux par nos partenaires communautaires. Ceci est sans compter les jeunes qui ont participé aux camps de littératie et numératie organisés par l'équipe du Secteur de l'Éducation Viamonde.

Au mois d'août, près de 200 enseignantes et enseignants du Conseil scolaire Viamonde ont suivi des cours de perfectionnement professionnel offerts par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP).

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

Presqu'au même moment, un trio d'éducatrices et d'éducateurs franco-ontariens ont partagé leurs expériences et connaissances avec des enseignantes et enseignants en Haïti. Parmi eux se trouvait Josée Landriault, directrice de l'École secondaire Gaétan-Gervais et deux enseignantes de son école. Ensemble, ils ont passé une semaine inoubliable de partages et de formations.

Afin de bien préparer la rentrée scolaire dans les jours précédant le 4 septembre, Viamonde a mis à la disposition des familles, par l'entremise de son site et ses plateformes de médias sociaux, un cahier d'activités rigolo en français. Le but était de permettre aux enfants de s'amuser avec les mots, les chiffres, et du bricolage, avant la rentrée en classe.

Les derniers jours du mois d'août ont été très occupés pour les équipes du SIEP, de l'information et du secteur de l'Éducation. Tout ce monde s'affairait à préparer la rentrée scolaire dans nos trois (3) nouvelles écoles et deux nouveaux édifices. L'École élémentaire Dyane-Adam à Milton, l'École élémentaire Chantal-Benoit à East-Gwillimbury ainsi que la très attendue École secondaire David-Saint-Jacques, dans la région Guelph-Kitchener-Waterloo ont mobilisé les efforts de toutes et de tous. De plus, les élèves de l'Académie de la Moraine sont entrés dans leurs nouveaux locaux à Richmond Hill et les élèves des anciennes écoles Champlain et Confédération sont entrés dans leur nouvelle école dénommée maintenant Franco-Niagara.

Le 3 septembre, jour de la rentrée scolaire, une soirée toute particulière avait été organisée pour commémorer le 40^e anniversaire de l'école de la résistance à Penetanguishene. «Nous y avons assisté avec plaisir puisque l'École de la résistance est devenue notre école secondaire Le Caron.» affirme le directeur de l'éducation.

En ce moment, quatre élèves Viamonde sont les têtes d'affiche d'une télé-réalité destinée aux jeunes francophones. Noa, Banka, Faiz et Rayan des écoles Étienne-Brûlé et de Toronto Ouest y tiennent la vedette. L'émission porte sur la vie en général des adolescents. Mylène Simard, la réalisatrice explique que les adolescents

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

de la francophonie hors-Québec s'identifient tout à fait aux visages de la série par leurs accents, leurs façons de s'exprimer, ou tout simplement par les réalités et les défis qu'ils vivent. La série est disponible intégralement sur le site unis.ca.

Le 17 septembre dernier, une délégation française accompagnée du sénateur français Jean Yves Leconte a visité l'École secondaire Toronto Ouest. Il s'agit de la première visite d'un élu de France dans une école publique en Ontario. Il a été question de l'enseignement du français, de l'inclusion des élèves et des défis de recrutement du personnel.

Au cours des derniers jours, nous avons reçu les autorisations nécessaires pour aller de l'avant avec deux projets d'agrandissement de garderie. À l'École élémentaire des Quatre-Rivières à Orangeville 49 places seront ajoutées en garderie ainsi qu'un centre de littératie familiale « ON Y Va ». À l'École élémentaire L'Héritage de St. Catharines, nous ajouterons trois nouvelles salles de services de garde d'enfants pour un total de 49 places en garderie.

Le 20 septembre, les élèves de l'École élémentaire Viola-Léger de Bowmanville ont lancé les festivités entourant le 25 septembre sous un soleil radieux. Ils ont été les premiers dans la province à célébrer le drapeau franco-ontarien. D'ailleurs tout le monde s'est mis de la partie mercredi dernier avec la célébration officielle du drapeau franco-ontarien. Toutes les écoles ont participé à des cérémonies auprès des municipalités ou des communautés. D'ailleurs nous avons reçu une plaque de la ville de Brampton qui proclame le 25 septembre, le Jour des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens sur son territoire. Voici une citation :

« La Ville de Brampton est une mosaïque et est fière de célébrer sa communauté diversifiée par le biais d'événements culturels et des partenariats communautaires. » La Ville de Brampton continuera de favoriser les relations avec nos partenaires francophones et célébrera chaque année la Journée Franco-Ontarienne.

Le directeur de l'éducation souligne que l'initiative de faire lever des drapeaux vert et blanc sur la majorité des

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

municipalités de notre territoire revient à Viamonde en 2014, cela fait déjà cinq (5) ans cette année.

Les élèves et le personnel Viamonde peuvent se réjouir des derniers résultats aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). Les taux de réussite à ces tests ont augmenté entre 2 et 8 % dans presque toutes les matières, comparativement aux résultats de l'an dernier. Les jeunes continuent donc de faire des progrès considérables, alors que les taux de réussite dépassent les moyennes provinciales dans presque toutes les matières examinées par l'OQRE en Ontario français. Parmi les points saillants, on note une amélioration globale marquée des taux de réussite en mathématiques ainsi qu'en écriture chez les élèves de la 6^e année.

Des dizaines d'élèves des écoles Viamonde ont participé aujourd'hui à la marche mondiale en faveur du climat. Il n'est pas étonnant que les jeunes se soient joints au mouvement, car au quotidien les écoles Viamonde initient les élèves à la compréhension des enjeux environnementaux et sociaux. Nous nous efforçons de les amener à constater et à étudier l'incidence de l'activité humaine sur leur environnement grâce à des études de cas, à des projets appliqués et à des excursions sur le terrain. Nous développons chez les élèves des compétences leur permettant de collaborer efficacement dans un contexte interdisciplinaire et à résoudre des problèmes et réaliser des projets authentiques tels que le recyclage dans l'école, verdissement du terrain, création d'un jardin, plantation d'arbres, analyse de la qualité de l'eau, etc.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin propose donc :

Que le rapport de la direction de l'éducation sur les nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

6.2 Calendrier des réunions du Conseil en 2020.

Les membres prennent connaissance du calendrier présenté au sujet des réunions du Conseil pour l'année 2020.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lambert propose par la suite :

QUE le rapport en date du 27 septembre 2019 intitulé : «Calendrier des réunions du Conseil 2020 » soit reçu.

La motion est adoptée.

7. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

7.1 AFFAIRES

7.1.1 ACÉPO – frais annuels pour 2019-2020

Le rapport ACÉPO est présenté aux membres

Conseiller Lambert, appuyé par conseillère Ricard, propose les motions suivantes :

QUE le rapport intitulé « ACÉPO – frais annuel 2019-2020 » soit reçu.

QUE le Conseil verse les frais de cotisation à l'ACÉPO au montant de 90 779,68 \$ incluant la TVH pour la période allant du 1er septembre 2019 et se terminant le 31 août 2020.

QUE le Conseil verse à l'OPSBA les frais reliés au partenariat au montant de 9 797,10 \$ incluant la TVH pour l'année scolaire 2019-2020.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

7.1.2 FESFO - frais annuels pour 2019-2020

Le rapport FESFO est présenté aux membres

Conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Robert, propose les motions suivantes :

QUE le rapport daté du 27 septembre 2019 intitulé « FESFO Frais annuel 2019-2020 » soit reçu.

QUE le Conseil verse la somme de 8 167,08 \$, à titre de contribution financière, à la FESFO pour l'année scolaire 2019-2020.

Les motions sont adoptées.

7.2 ÉDUCATIFS

7.2.1 Sorties éducatives

Le rapport sur les sorties éducatives est présenté aux membres tout en respectant la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties éducatives.

Après en avoir pris connaissance, conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Robert, propose :

QUE le rapport en date du 27 septembre 2019 sur les sorties éducatives soit reçu.

Que les demandes pour les sorties éducatives en France, en Espagne, à Monaco, et en Italie ainsi qu'en Angleterre, et en Amsterdam qu'entreprendront respectivement les élèves de Franco-Jeunesse, Gabriel-Dumont, Gaétan-Gervais, De Lamothe-Cadillac ainsi que Étienne soient approuvées.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

8. AVIS DE MOTION

8.1 Étude de motion

L'avis de motion qui a été déposé à la table du Conseil lors de la réunion du 21 juin 2019 est inclus à l'ordre du jour de cette réunion-ci pour étude, et ce, conformément aux règlements administratifs.

La motion, ayant pour objet : « Obtenir la documentation sur les politiques cinq jours ouvrables avant les réunions du conseil », a été proposée par conseillère Ricard. Elle est appuyée par conseiller Fortin.

Lors de l'étude de cette motion, les membres ont souligné l'importance de faciliter leur revue des politiques en voie de révision.

À la suite des discussions, et comme alternative à la motion, conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Lambert, propose :

Que les membres du conseil reçoivent un gabarit des politiques en voie de révision durant l'année.

La motion est adoptée.

9. RAPPORT DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Thibodeau propose :

QUE les résolutions adoptées en séance à huis pour les points mentionnés ci-après soient rapportées en séance publique.

La motion est adoptée

9.1 Changement au sein du personnel

Que les changements dans le rapport administration soient adoptés

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 27 septembre 2019

9.2 Mise en disponibilité provenant du Conseil scolaire de langue anglaise.

QUE le Conseil confirme au Simcoe County DSB que le Conseil scolaire Viamonde n'a pas d'intérêt dans les propriétés ci-dessous mentionnées :

1. L'ancienne école anglophone Wyebridge située au 7959, Highway 93 à Tiny
2. L'ancienne école anglophone Port McNicoll située au 722, 7e Avenue à Port McNicoll (Tay)

9.3 Sommaire des contrats (montants d'agrégat du tableau)

10. SUSPENSION ET LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 15, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE la séance publique soit suspendue et que les membres se réunissent en séance à huis clos.

La motion est adoptée.

À 23 h 57, l'ordre du jour étant épuisé, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

La présidente du Conseil,

Martin Bertrand

Sylvie A. Landry

POINT NO. 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S Publique)



Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2020

Le calendrier des réunions comprenant les dates et les endroits proposés pour l'année 2020 se trouve à l'annexe A. Celui-ci a été présenté au Conseil le 27 septembre 2019 afin de recevoir les commentaires des membres. Aucuns commentaires n'ont été reçus. Le calendrier est maintenant présenté au Conseil pour l'adoption.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 octobre 2019 sur le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2019 soit reçu.

QUE le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2020 tel que présenté.

Préparé et présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO. 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR - (S Publique)



DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE 2020 ANNEXE A

DATES	SÉANCES	HORAIRE	Lieu
Le jeudi 23 janvier 2020	Publique Huis clos	à compter de 16h Suivant la réunion publique	Sheraton Centre Hotel 123, rue Queen Ouest Toronto M5H 2M9
Le 28 février 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École élémentaire et secondaire Franco-Niagara, 670 avenue Tanguay, Welland, ON, L3B4G2
Le 27 mars 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Réunion au besoin (Par audio) Académie de la Moraine, 13200 rue Yonge, Richmond Hill ON, L4E 2T2 (Cérémonie d'inauguration à convoquer même si la réunion du conseil n'aurait pas lieu)
Le 17 avril 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École élémentaire Dyane-Adam, 500 chemin Cedar Hedge, Milton ON, L9T 5K2
Le 22 mai 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École élémentaire Chantal-Benoit, 53 avenue Morton, East Gwillimbury ON, L0G 1V0
Le 19 juin 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École secondaire David-Saint-Jacques, 80, Burlington Drive Kitchener, ON, N2B1T5
Le 18 septembre 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5
Le 16 octobre 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5
Le 20 novembre 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5
Le 4 décembre 2020	Huis clos Réunion d'organisation	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5

Au besoin, il peut y avoir des réunions extraordinaires par audio ou vidéoconférence.

Des séances de travail pour les membres du Conseil auront lieu les samedis.

Notes :

1. La réunion de janvier coïncide avec le Symposium sur l'éducation publique (ACÉPO) prévue du 23 au 25 janvier 2020
2. Dates du congrès de la FNCSF 22 au 24 octobre 2020 *à confirmer
3. Dates du congrès de l'AFO: 29 au 31 octobre 2020 *à confirmer
4. Jours fériés : Le vendredi 10 avril 2020 et le lundi 13 avril 2020

Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

OBJET : RÉSULTATS DES TESTS EN LECTURE, ÉCRITURE ET MATHÉMATIQUES, CYCLE PRIMAIRE (DE LA 1^{re} À LA 3^e ANNÉE) ET CYCLE MOYEN (DE LA 4^e À LA 6^e ANNÉE) ET RÉSULTATS DU TEST DE MATHÉMATIQUES, 9^e ANNÉE ET DU TEST PROVINCIAL DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019.

Ce rapport présente les résultats définitifs aux *Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année)*, ainsi que les résultats au *Test de mathématiques, 9^e année (TPM)* et au *Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)* pour l'année scolaire 2018-2019.

Les données aux tests de 2018-2019 et les données de la province sont disponibles depuis le 25 septembre 2019. Dans les annexes jointes à ce rapport, vous trouverez l'ensemble des données sur les écoles.

Veuillez noter que les résultats pour les écoles ayant 10 élèves et moins ne figurent pas dans les annexes du rapport public. Pour pouvoir publier les résultats de rendement, l'OQRE requiert qu'un minimum de 11 élèves ait participé au test.

Les résultats aux tests de l'OQRE conjointement avec d'autres données provenant de diverses sources, telles que le niveau de rendement aux bulletins scolaires seront analysés par les équipes pédagogiques afin de cibler les actions à entreprendre pour assurer l'amélioration du rendement des élèves. Le Conseil est en cours de révision de son plan d'amélioration à la lumière des résultats.

Les écoles sont aussi en cours de révision de leur plan d'amélioration d'école en fonction des constats faits. Ce plan sera présenté aux membres du conseil d'école dans les prochaines semaines.

Il est recommandé :

QUE le rapport daté du 18 octobre 2019 sur les *Résultats des Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année)*, du *Test de mathématiques, 9^e année* et du *Test provincial de compétences linguistiques* pour l'année scolaire 2018-2019 soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

**COMPARAISON DES MOYENNES
PROVINCE - CONSEIL**

**% d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale
en lecture, écriture et mathématiques (3e et 6e)**

Année	Moyennes	Niveau d'études: 3e				Niveau d'études: 6e			
		Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
2018-2019	Provinciale	85%	75%	74%	8808	93%	78%	82%	8318
	Conseil	87%	75%	75%	1124	95%	85%	86%	995
2017-2018	Provinciale	84%	76%	75%	8790	92%	78%	83%	8102
	Conseil	83%	73%	73%	1125	92%	77%	81%	899
2016-2017	Provinciale	83%	78%	76%	8799	91%	84%	82%	7727
	Conseil	85%	75%	74%	1045	92%	84%	81%	850
2015-2016	Provinciale	82%	81%	77%	8359	91%	84%	85%	7388
	Conseil	82%	76%	76%	1010	91%	84%	82%	805

POINT NO. 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

% d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture, en écriture et en mathématiques

Ces données doivent demeurer confidentielles car le nombre d'élèves est trop bas

Écoles	Année	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves	
Région du Centre	Académie Alexandre-Dumas	2018-2019	88%	84%	78%	32
		2017-2018	85%	73%	77%	26
		2016-2017	83%	83%	70%	23
		2015-2016	95%	86%	95%	22
	Académie de la Moraine	2018-2019	90%	86%	93%	29
		2017-2018	81%	57%	48%	21
		2016-2017	83%	75%	58%	24
		2015-2016	79%	88%	88%	24
	École élémentaire Antonine Maillet	2018-2019	92%	81%	88%	26
		2017-2018	89%	56%	78%	27
		2016-2017	89%	75%	68%	28
		2015-2016	85%	80%	60%	20
École élémentaire Carrefour des jeunes	2018-2019	91%	82%	78%	55	
	2017-2018	95%	79%	78%	58	
	2016-2017	89%	82%	68%	62	
	2015-2016	84%	77%	69%	70	
École élémentaire Charles-Sauriol	2018-2019	100%	95%	93%	42	
	2017-2018	89%	89%	74%	35	
	2016-2017	97%	80%	90%	30	
	2015-2016	96%	96%	96%	27	
École élémentaire Félix-Leclerc	2018-2019	85%	78%	74%	27	
	2017-2018	82%	74%	69%	39	
	2016-2017	92%	85%	67%	39	
	2015-2016	92%	76%	60%	25	
École élémentaire Gabrielle-Roy	2018-2019	96%	78%	78%	27	
	2017-2018	88%	70%	72%	43	
	2016-2017	82%	71%	71%	34	
	2015-2016	81%	78%	78%	32	
École élémentaire Jeanne-Lajoie	2018-2019	87%	81%	77%	52	
	2017-2018	87%	80%	79%	61	
	2016-2017	85%	78%	82%	67	
	2015-2016	93%	82%	89%	61	
École élémentaire Horizon Jeunesse	2018-2019	96%	96%	96%	24	
	2017-2018	90%	90%	80%	20	
	2016-2017	85%	61%	68%	41	
	2015-2016	81%	74%	81%	42	
Centre	École élémentaire La Mosaïque	2018-2019	96%	81%	83%	53
		2017-2018	88%	66%	81%	58
		2016-2017	93%	90%	87%	67
		2015-2016	79%	70%	62%	53
	École élémentaire Laure-Rièse	2018-2019	90%	77%	74%	39
		2017-2018	72%	72%	68%	25
		2016-2017	97%	91%	79%	33
		2015-2016	78%	57%	70%	23
	École élémentaire La Fontaine	2018-2019	93%	71%	82%	28
		2017-2018	82%	94%	82%	17
		2016-2017	100%	94%	94%	16
		2015-2016	82%	82%	86%	22
École élémentaire Le Flambeau	2018-2019	87%	74%	81%	31	
	2017-2018	91%	79%	79%	34	

POINT NO. 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

% d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé
la norme provinciale en lecture, en écriture et en mathématiques

	Écoles	Année	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
Région du Centre	École élémentaire Mathieu-da-Costa	2018-2019	80%	60%	50%	20
		2017-2018	83%	55%	72%	29
		2016-2017	81%	70%	63%	27
		2015-2016	65%	57%	74%	23
	École élémentaire Micheline-Saint-Cyr	2018-2019	92%	92%	75%	12
		2017-2018	100%	100%	100%	10
	École élémentaire Paul-Demers	2018-2019				
	École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau	2018-2019	95%	80%	85%	41
		2017-2018	85%	77%	77%	48
		2016-2017	98%	98%	95%	42
		2015-2016	94%	87%	89%	47
	École élémentaire Viola-Léger	2018-2019				
École Ronald-Marion	2018-2019	94%	94%	88%	34	
	2017-2018	94%	85%	75%	48	
	2016-2017	87%	84%	84%	31	
	2015-2016	78%	87%	78%	23	
Région du Nord	Académie La Pinède	2018-2019	86%	62%	57%	21
		2017-2018	85%	69%	54%	13
		2016-2017	71%	59%	65%	17
		2015-2016				
	École élémentaire des Quatre-Rivières	2018-2019	75%	31%	62%	16
		2017-2018	83%	52%	70%	23
		2016-2017	94%	88%	76%	17
		2015-2016	80%	87%	67%	15
	École élémentaire La Source	2018-2019	86%	77%	68%	44
		2017-2018	84%	80%	70%	44
		2016-2017	67%	59%	63%	51
		2015-2016	78%	66%	80%	41
École publique Saint-Joseph	2018-2019	82%	65%	47%	17	
	2017-2018	82%	54%	86%	28	
	2016-2017	76%	71%	57%	21	
	2015-2016	63%	37%	48%	27	
Région du Sud	École élémentaire Champlain	2018-2019				
		2017-2018	44%	25%	25%	16
		2016-2017	69%	38%	54%	13
		2015-2016	47%	40%	73%	15
	École élémentaire Du Chêne	2018-2019	89%	84%	84%	19
		2017-2018	86%	79%	86%	14
		2016-2017	100%	100%	100%	14
		2015-2016	94%	94%	72%	18
	École élémentaire L'Héritage	2018-2019	85%	46%	54%	13
		2017-2018	68%	63%	63%	19
		2016-2017	79%	53%	68%	19
		2015-2016	93%	80%	80%	15
École élémentaire LaMarsh	2018-2019	50%	31%	44%	16	
	2017-2018	42%	37%	68%	19	
	2016-2017	67%	50%	58%	12	
	2015-2016	75%	69%	56%	16	

POINT NO. 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)

% d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture, en écriture et en mathématiques

	Écoles	Année	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
Région	École élémentaire Nouvel Horizon	2018-2019	89%	72%	83%	18
		2017-2018	71%	81%	76%	21
		2016-2017	35%	65%	35%	17
		2015-2016	80%	64%	64%	25
	École élémentaire Patricia-Picknell	2018-2019	88%	81%	77%	26
		2017-2018	90%	81%	74%	31
		2016-2017	87%	81%	90%	31
		2015-2016	86%	89%	86%	35
	École élémentaire Pavillon de la jeunesse	2018-2019	59%	41%	35%	46
		2017-2018	53%	42%	36%	36
		2016-2017	80%	48%	40%	25
		2015-2016	87%	78%	65%	23
École élémentaire Renaissance	2018-2019	94%	97%	71%	31	
	2017-2018	97%	94%	82%	34	
	2016-2017	96%	91%	83%	23	
	2015-2016	88%	82%	79%	34	
Région du Sud-Ouest	Académie de la Tamise	2018-2019	79%	68%	68%	57
		2017-2018	90%	80%	80%	41
		2016-2017	71%	53%	67%	45
		2015-2016	86%	89%	77%	35
	École élémentaire La Pommeraie	2018-2019	95%	78%	82%	40
		2017-2018	76%	73%	64%	33
		2016-2017	96%	82%	64%	28
	École élémentaire L'Envolée	2018-2019	69%	59%	75%	32
		2017-2018	86%	69%	69%	36
		2016-2017	96%	89%	96%	28
		2015-2016	68%	72%	76%	25
	École élémentaire L'Harmonie	2018-2019	85%	76%	72%	54
		2017-2018	94%	91%	91%	34
		2016-2017	87%	76%	84%	38
		2015-2016	88%	85%	88%	48
	École élémentaire L'Odyssée	2018-2019	69%	69%	62%	13
		2017-2018	63%	58%	47%	19
		2016-2017	83%	50%	67%	12
		2015-2016	83%	83%	79%	24
	École élémentaire Louise-Charron	2018-2019				
2017-2018		86%	86%	86%	14	
2016-2017		62%	69%	69%	13	
2015-2016		86%	86%	86%	14	
École élémentaire Les Rapides	2018-2019	91%	74%	83%	23	
	2017-2018	94%	88%	75%	16	
	2016-2017	100%	83%	94%	18	
	2015-2016	78%	78%	83%	18	
École élémentaire Marie-Curie	2018-2019	95%	92%	89%	38	
	2017-2018	76%	82%	76%	34	
	2016-2017	68%	63%	63%	38	
	2015-2016	69%	66%	66%	62	

Légende :

R = Résultats retenus par l'OQRE

**% d'élèves de 6^e année ayant atteint ou dépassé
la norme provinciale en lecture, en écriture et en mathématiques**

Ces données doivent demeurer confidentielles car le nombre d'élèves est trop bas

Écoles	Année	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
Académie Alexandre-Dumas	2018-2019	96%	80%	68%	25
	2017-2018	96%	80%	68%	25
	2016-2017	93%	100%	93%	15
	2015-2016	100%	95%	70%	20
Académie de la Moraine	2018-2019	97%	93%	93%	30
	2017-2018	73%	46%	65%	26
	2016-2017	100%	88%	81%	16
	2015-2016	96%	91%	78%	23
École élémentaire Antonine Maillet	2018-2019	94%	94%	88%	17
	2017-2018	95%	85%	90%	20
	2016-2017	94%	94%	82%	17
	2015-2016	91%	82%	82%	11
École élémentaire Carrefour des jeunes	2018-2019	98%	93%	85%	60
	2017-2018	98%	89%	83%	46
	2016-2017	98%	91%	80%	56
	2015-2016	89%	85%	78%	55
École élémentaire Charles-Sauriol	2018-2019	94%	86%	92%	36
	2017-2018	100%	93%	93%	29
	2016-2017	96%	92%	96%	26
	2015-2016	100%	100%	100%	23
École élémentaire Félix-Leclerc	2018-2019	100%	82%	100%	11
	2017-2018	100%	97%	93%	29
	2016-2017	91%	89%	86%	35
	2015-2016	81%	71%	58%	31
École élémentaire Gabrielle-Roy	2018-2019	100%	89%	89%	27
	2017-2018	100%	89%	93%	27
	2016-2017	90%	81%	87%	31
	2015-2016	96%	92%	96%	24
École élémentaire Jeanne-Lajoie	2018-2019	95%	90%	88%	41
	2017-2018	96%	94%	93%	54
	2016-2017	89%	84%	82%	55
	2015-2016	86%	90%	86%	51
École élémentaire Horizon Jeunesse	2018-2019	100%	100%	88%	17
	2017-2018	90%	80%	60%	10
	2016-2017	88%	88%	72%	40
	2015-2016	92%	89%	76%	38
École élémentaire La Mosaïque	2018-2019	87%	68%	83%	47
	2017-2018	93%	76%	90%	41
	2016-2017	98%	88%	84%	43
	2015-2016	88%	92%	67%	24
École élémentaire Laure-Rièse	2018-2019	100%	88%	92%	26
	2017-2018	67%	67%	67%	12
	2016-2017	96%	96%	88%	25
	2015-2016	100%	100%	100%	19
École élémentaire La Fontaine	2018-2019	100%	100%	100%	18
	2017-2018				
	2016-2017	100%	100%	91%	11
	2015-2016	75%	83%	83%	12

**% d'élèves de 6^e année ayant atteint ou dépassé
la norme provinciale en lecture, en écriture et en mathématiques**

	Écoles	Année	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
Région du Centre	École élémentaire Le Flambeau	2018-2019	95%	81%	88%	43
		2017-2018	95%	70%	86%	37
	École élémentaire Mathieu-da-Costa	2018-2019	94%	76%	76%	17
		2017-2018	84%	52%	64%	25
		2016-2017	91%	82%	68%	22
	École élémentaire Micheline-Saint-Cyr	2018-2019				
		2017-2018				
	École élémentaire Paul-Demers	2018-2019	100%	100%	100%	15
	École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau	2018-2019	100%	81%	97%	36
		2017-2018	91%	72%	89%	46
2016-2017		100%	97%	84%	31	
2015-2016		91%	74%	80%	35	
École élémentaire Viola- Léger	2018-2019					
École Ronald-Marion	2018-2019	100%	88%	82%	33	
	2017-2018	97%	84%	87%	31	
	2016-2017	100%	83%	88%	24	
	2015-2016	88%	70%	73%	33	
Région du Nord	Académie La Pinède	2018-2019	80%	70%	80%	10
		2017-2018	91%	45%	82%	11
		2016-2017	91%	82%	91%	11
		2015-2016				
École élémentaire des Quatre-Rivières	2018-2019	94%	88%	88%	16	
	2017-2018	93%	71%	86%	14	
	2016-2017	100%	100%	100%	11	
	2015-2016					
Région du Nord	École élémentaire La Source	2018-2019	89%	84%	92%	37
		2017-2018	94%	74%	86%	35
		2016-2017	96%	83%	78%	54
		2015-2016	100%	97%	93%	29
	École publique Saint-Joseph	2018-2019	93%	70%	80%	30
		2017-2018	67%	60%	60%	15
		2016-2017				
Région du Sud	École élémentaire Champlain	2018-2019	85%	62%	85%	13
		2017-2018				
		2016-2017				
		2015-2016	82%	73%	91%	11
	École élémentaire Du Chêne	2018-2019	100%	100%	83%	18
		2017-2018	88%	88%	88%	16
		2016-2017	100%	100%	100%	11
	École élémentaire L'Héritage	2018-2019	94%	88%	88%	16
		2017-2018	75%	42%	58%	12
		2016-2017	73%	47%	67%	15
	École élémentaire LaMarsh	2018-2019	100%	82%	91%	11
		2017-2018	86%	64%	50%	14
		2016-2017	79%	71%	36%	14
2015-2016		93%	67%	47%	15	

**% d'élèves de 6^e année ayant atteint ou dépassé
la norme provinciale en lecture, en écriture et en mathématiques**

	Écoles	Année	Lecture	Écriture	Mathématiques	Nombre d'élèves
RÉ	École élémentaire Nouvel Horizon	2018-2019	95%	77%	86%	22
		2017-2018	95%	74%	79%	19
		2016-2017	85%	60%	80%	20
		2015-2016	100%	94%	100%	16
	École élémentaire Patricia-Picknell	2018-2019	89%	84%	89%	37
		2017-2018	94%	85%	88%	33
		2016-2017	93%	83%	80%	30
		2015-2016	97%	91%	97%	33
	École élémentaire Pavillon de la jeunesse	2018-2019	93%	80%	50%	30
		2017-2018	83%	61%	56%	36
		2016-2017	83%	79%	59%	29
		2015-2016	72%	67%	67%	18
	École élémentaire Renaissance	2018-2019	97%	97%	97%	32
		2017-2018	100%	96%	92%	24
		2016-2017	100%	100%	93%	28
		2015-2016	89%	89%	84%	19
Région du Sud-Ouest	Académie de la Tamise	2018-2019	95%	84%	84%	37
		2017-2018	89%	78%	83%	36
		2016-2017	96%	86%	86%	28
		2015-2016	89%	74%	85%	27
	École élémentaire La Pommeraie	2018-2019	97%	80%	91%	35
		2017-2018	100%	66%	79%	29
		2016-2017	75%	79%	71%	28
	École élémentaire L'Envolée	2018-2019	96%	88%	64%	25
		2017-2018	90%	79%	76%	29
		2016-2017	89%	78%	78%	18
		2015-2016	79%	63%	79%	19
	École élémentaire L'Harmonie	2018-2019	95%	91%	81%	43
		2017-2018	91%	69%	74%	35
		2016-2017	100%	80%	76%	25
		2015-2016	100%	100%	100%	33
	École élémentaire L'Odysée	2018-2019	90%	67%	86%	21
		2017-2018				
		2016-2017	100%	90%	90%	10
	École élémentaire Louise-Charron	2018-2019				
		2017-2018				
		2016-2017	80%	90%	70%	10
	École élémentaire Les Rapides	2018-2019	100%	72%	94%	18
		2017-2018	100%	95%	80%	20
		2016-2017	87%	60%	73%	15
2015-2016		100%	85%	92%	13	
École élémentaire Marie-Curie	2018-2019	100%	92%	85%	26	
	2017-2018	96%	93%	85%	27	
	2016-2017	100%	82%	86%	28	
	2015-2016	89%	75%	80%	61	

COMPARAISON DE RÉSULTATS								
% d'élèves de la cohorte 2015-2016 ayant atteint ou dépassé la norme provinciale aux tests de 6e année en 2018-2019								
ÉCOLES	LECTURE			ÉCRITURE			MATHÉMATIQUES	
	3e	6e		3e	6e		3e	6e
	2015-2016	2018-2019		2015-2016	2018-2019		2015-2016	2018-2019
RÉGION CENTRE								
Académie Alexandre-Dumas	95%	96%		86%	80%		95%	68%
Académie de la Moraine	79%	97%		88%	93%		88%	93%
École élémentaire Antonine Maillet	85%	94%		80%	94%		60%	88%
École élémentaire Carrefour des jeunes	84%	98%		77%	93%		69%	85%
École élémentaire Charles-Sauriol	96%	94%		96%	86%		96%	92%
École élémentaire Félix-Leclerc	92%	100%		76%	82%		60%	100%
École élémentaire Gabrielle-Roy	81%	100%		78%	89%		78%	89%
École élémentaire Jeanne-Lajoie	93%	95%		82%	90%		89%	88%
École élémentaire Horizon Jeunesse	81%	100%		74%	100%		81%	88%
École élémentaire La Mosaïque	79%	87%		70%	68%		62%	83%
École élémentaire Laure-Rièse	78%	100%		57%	88%		70%	92%
École élémentaire La Fontaine	82%	100%		82%	100%		86%	100%
École élémentaire Le Flambeau	S/O	95%		S/O	81%		S/O	88%
École élémentaire Mathieu-da-Costa	65%	94%		57%	76%		74%	76%
École élémentaire Micheline-Saint-Cyr	S/O			S/O			S/O	
École élémentaire Paul-Demers	S/O	100%		S/O	100%		S/O	100%
École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau	94%	100%		87%	81%		89%	97%
École élémentaire Viola-Léger	S/O			S/O			S/O	
École Ronald-Marion	78%	100%		87%	88%		78%	82%
RÉGION NORD								
Académie La Pinède		80%			70%			80%
École élémentaire des Quatre-Rivières	80%	94%		87%	88%		67%	88%
École élémentaire La Source	78%	89%		66%	84%		80%	92%
École publique Saint-Joseph	63%	93%		37%	70%		48%	80%
RÉGION SUD								
École élémentaire Champlain	47%	85%		40%	62%		73%	85%
École élémentaire Du Chêne	94%	100%		94%	100%		72%	83%
École élémentaire L'Héritage	93%	94%		80%	88%		80%	88%
École élémentaire LaMarsh	75%	100%		69%	82%		56%	91%
École élémentaire Nouvel Horizon	80%	95%		64%	77%		64%	86%
École élémentaire Patricia-Picknell	86%	89%		89%	84%		86%	89%
École élémentaire Pavillon de la jeunesse	87%	93%		78%	80%		65%	50%
École élémentaire Renaissance	88%	97%		82%	97%		79%	97%

COMPARAISON DE RÉSULTATS								
% d'élèves de la cohorte 2015-2016 ayant atteint ou dépassé la norme provinciale aux tests de 6e année en 2018-2019								
ÉCOLES	LECTURE			ÉCRITURE			MATHÉMATIQUES	
	3e	6e		3e	6e		3e	6e
	2015-2016	2018-2019		2015-2016	2018-2019		2015-2016	2018-2019
RÉGION SUD-OUEST								
Académie de la Tamise	86%	95%		89%	84%		77%	84%
École élémentaire La Pommeraie	S/O	97%		S/O	80%		S/O	91%
École élémentaire L'Envolée	68%	96%		72%	88%		76%	64%
École élémentaire L'Harmonie	88%	95%		85%	91%		88%	81%
École élémentaire L'Odyssée	83%	90%		83%	67%		79%	86%
École élémentaire Louise-Charron	86%			86%			86%	
École élémentaire Les Rapides	78%	100%		78%	72%		83%	94%
École élémentaire Marie-Curie	69%	100%		66%	92%		66%	85%

Légende:

S/O = pas de résultats, l'école n'était pas ouverte

% d'élèves de 9e ayant un rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale en mathématiques (niveau 3 ou 4)

Cours de type appliqué																	
Année		Ontario français	CS Viamonde	Collège français	ÉS Étienne-Brûlé	ÉS Jeunes sans frontières	ÉS Norval-Morrisseau	École Ronald-Marion	ÉS Toronto Ouest	ÉS Le Caron	ÉS Roméo Dallaire	ÉS Confédération	ÉS Gaétan Gervais	ÉS Georges-P. Vanier	ÉS de Lamothe-Cadillac	ÉS Franco-Jeunesse	ÉS Gabriel-Dumont
2018-2019	Nombre d'élèves	1434	118		13	19		10							12		16
	% au niveau 3 ou 4	51%	54%		54%	53%		70%							75%		69%
2017-2018	Nombre d'élèves	1320	132		20	21									11		18
	% au niveau 3 ou 4	51%	50%		30%	71%									55%		67%
2016-2017	Nombre d'élèves	1377	91		13	22		11									
	% au niveau 3 ou 4	44%	47%		38%	68%		45%									
2015-2016	Nombre d'élèves	1376	104		22	17		13	10								
	% au niveau 3 ou 4	50%	46%		77%	18%		46%	20%								

À noter : Les résultats ci-dessus incluent tous les élèves inscrits.

Les chiffres en bleus soulignent les données de l'année courante pour en faciliter la lecture.

Ces données doivent demeurer confidentielles en tout temps car le nombre d'élèves est inférieur à 10.

% d'élèves de 9e ayant un rendement équivalent ou supérieur
à la norme provinciale en mathématiques (niveau 3 ou 4)

Cours de type théorique																	
Année		Ontario français	CS Viamonde	Collège français	ÉS Étienne-Brûlé	ÉS Jeunes sans frontières	ÉS Norval-Morrisseau	École Ronald-Marion	ÉS Toronto Ouest	ÉS Le Caron	ÉS Roméo Dallaire	ÉS Confédération	ÉS Gaétan Gervais	ÉS Georges-P. Vanier	ÉS de Lamothe-Cadillac	ÉS Franco-Jeunesse	ÉS Gabriel-Dumont
2018-2019	Nombre d'élèves	4729	429	34	50	87	26	37	32	17	26	13	25	17	17		43
	% au niveau 3 ou 4	90%	91%	94%	98%	89%	88%	89%	91%	82%	85%	92%	96%	82%	100%		98%
2017-2018	Nombre d'élèves	4520	424	33	63	69	30	18	31	32	22		24	31	10	11	42
	% au niveau 3 ou 4	88%	87%	94%	92%	97%	83%	78%	97%	78%	82%		96%	61%	90%	55%	88%
2016-2017	Nombre d'élèves	4448	399	31	59	69	26	34	39	18	23	10	16	19	11		41
	% au niveau 3 ou 4	85%	81%	87%	71%	86%	77%	91%	85%	67%	83%	100%	94%	84%	91%		66%
2015-2016	Nombre d'élèves	4275	415	42	52	78	25	33	29	31	30	16	10	23	18		21
	% au niveau 3 ou 4	85%	83%	76%	92%	94%	88%	91%	79%	71%	80%	62%	80%	78%	83%		76%

À noter : Les résultats ci-dessus incluent tous les élèves inscrits.

Les chiffres en bleus soulignent les données de l'année en cours pour en faciliter la lecture.

Ces données doivent demeurer confidentielles en tout temps car le nombre d'élèves est inférieur à 10.

% d'élèves ayant participé pleinement et ayant réussi au TPCL
(mars 2019)

		Ontario français	CSVIAMONDE	Collège français	ÉS Étienne-Brûlé	ÉS Jeunes sans frontières	ÉS Norval-Morrisseau	École Ronald-Marion	ÉS Toronto Ouest	ÉS Le Caron	ÉS Roméo Dallaire	ÉS Confédération	ÉS Gaétan Gervais	ÉS Georges-P. Vanier	ÉS Lamothe-Cadillac	ÉS Franco-Jeunesse	ÉS Gabriel-Dumont
% des élèves admissibles ayant participé pleinement en avril 2019 : 95 %																	
mars 2019	Élèves admissibles pour la 1 ^e fois	5930	538	40	77	91	19	31	38	37	30	13	26	34	26	13	61
	Élèves ayant participé pleinement	5645	509	37	76	90	19	27	38	36	28	10	25	29	26	13	53
	Élèves ayant réussi	89%	88%	100%	91%	92%	89%	81%	92%	72%	86%	80%	96%	83%	88%	85%	89%
avril 2018	Élèves admissibles pour la 1 ^e fois	5595	417	26	56	73	23	41	45	19	24		19	16	16		47
	Élèves ayant participé pleinement	5345	405	25	55	73	22	39	43	18	24		19	15	16		44
	Élèves ayant réussi	91%	93%	100%	85%	97%	100%	90%	98%	100%	96%		95%	87%	81%		91%
mars 2017	Élèves admissibles pour la 1 ^e fois	5696	510	39	76	94	26	52	46	38	25	18	14	29	24		24
	Élèves ayant participé pleinement	5396	486	36	76	91	24	51	38	38	24	14	14	28	23		24
	Élèves ayant réussi	92%	93%	97%	87%	97%	100%	92%	87%	89%	100%	100%	93%	79%	100%		100%
mars 2016	Élèves admissibles pour la 1 ^e fois	5453	434	40	67	97	17	21	33	22	38		13	22	28		22
	Élèves ayant participé pleinement	5108	409	40	62	94	17	21	32	21	35		12	18	28		17
	Élèves ayant réussi	91%	94%	90%	97%	98%	94%	95%	88%	90%	97%		100%	100%	86%		94%

Les chiffres en bleus soulignent les données d'avril 2018

Ces données doivent demeurer confidentielles car le nombre d'élèves est trop bas.

Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Sondage sur le climat scolaire positif

PRÉAMBULE

Les conseils scolaires de l'Ontario sont tenus d'administrer au moins tous les deux ans un sondage anonyme sur le climat scolaire. Ce sondage fournit des données essentielles aux écoles pour l'élaboration des plans de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et de harcèlement et facilite la sélection de programmes et de ressources appropriés pour bâtir et maintenir un climat scolaire positif.

SITUATION ACTUELLE

Le sondage sur le climat scolaire a été administré en ligne au mois de mai et de juin 2019. L'administration du sondage a eu lieu de façon anonyme auprès des élèves, des membres du personnel et des parents, tuteurs ou tutrices.

Le taux de participation des élèves au palier élémentaire a été de 80.5% et de 73.3% au palier secondaire. Au total 733 parents, tuteurs, tutrices ont répondu au questionnaire.

En plus de résultats globaux, des sous-rapports ont été préparés à l'intention des écoles afin de soulever les particularités propres à chacune. Ces sous-rapports facilitent la compréhension des données et la planification d'actions permettant de contrer à certains besoins identifiés suite à la consultation.

Vous trouverez à l'annexe A, le rapport des résultats du sondage 2019 préparé par l'équipe des écoles sécuritaires et tolérantes. Ce rapport contient des hyperliens offrant un aperçu des résultats généraux obtenus selon les thématiques de l'équité, de l'inclusion et de l'intimidation.

IL EST RECOMMANDÉ

QUE le rapport en date du 18 octobre 2019 intitulé «*Sondage sur le climat scolaire positif*» soit reçu.

Préparé par :
Le surintendant de l'Éducation,
Hugues Kamga Wambo

Présenté par :
Le directeur de l'Éducation,
Martin Bertrand

p. j. Annexe A : Sondage sur le climat scolaire

Sondage sur le climat scolaire positif

2018-2019



POINT NO. 6.1.2 DE L'ORDE DU JOUR - (S publique)

SONDAGE SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Le climat scolaire peut se définir comme « le milieu d'apprentissage et les relations personnelles qui se vivent à l'école et au sein de la communauté scolaire ».

Un milieu scolaire sécuritaire, inclusif et bienveillant est essentiel pour assurer le rendement et le bien-être des élèves. Tel que requis par la Loi sur l'éducation, un sondage anonyme sur le climat scolaire doit être effectué au moins tous les deux ans.

Le Conseil scolaire Viamonde administre annuellement un sondage sur le climat scolaire. Ce sondage fournit des données essentielles aux écoles pour l'élaboration des plans de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et de harcèlement. De plus, l'analyse des données permet de choisir les programmes et les ressources appropriés pour bâtir et maintenir un climat scolaire positif.

Les sondages ont été administrés en ligne de mai à juin 2019. Les sondages comportaient des questions portant sur l'équité et l'éducation inclusive ainsi que sur l'intimidation. Un guide d'administration a été distribué à tous les enseignants responsables afin d'assurer la fiabilité et la validité des réponses. Le guide comportait entre autres, une fiche de vocabulaire, des directives générales et rappelait la nécessité d'offrir toutes les accommodations possibles aux élèves en difficulté.

Le sondage pour les élèves s'adressait uniquement aux élèves à partir de la 4e année. Les élèves de 7e et 8e année, inscrits à une école élémentaire M-8 ont répondu à la version élémentaire du sondage tandis que ceux inscrits à une école secondaire ont répondu à la version secondaire.

Le taux de participation au palier élémentaire a été de 80.5% et de 73.3% au palier secondaire.

Le sondage pour les parents, tuteurs, tutrices était disponible en ligne. Au total 733 parents, tuteurs, tutrices ont répondu au sondage. Toutefois, la proportion de répondants ayant un enfant en début de parcours scolaire est de beaucoup supérieure à celle ayant un enfant en fin de parcours. En effet, 75,4% des répondants ont indiqué être parents d'un enfant du cycle préparatoire ou du cycle primaire, tandis que seulement 10,8% des répondants ont indiqué être le parent d'un élève du secondaire (9e à 12e).

Les résultats ont été versés aux membres de l'administration ainsi qu'aux écoles afin de leur permettre d'y identifier des domaines d'intervention prioritaires.

Afin de répondre à la cible du Plan d'amélioration Conseil «85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire », nous avons pris en compte les items 9a, 9b et 9c du sondage des élèves de l'élémentaire et du secondaire. Quant aux réponses données par les parents, nous avons regardé de plus près les réponses aux items 10a, 10b, 10c, 10f et 10g.

POINT NO. 6.1.2 DE L'ORDE DU JOUR - (S publique)

- ITEMS 9A, 9B ET 9C DU SONDAGE DES ÉLÈVES DE L'ÉLÉMENTAIRE ET DU SECONDAIRE**

9. En général ...

	Élèves de l'élémentaire			Élèves du secondaire			Viamonde		
	Oui, beaucoup	Oui, un peu	Total élémentaire	Oui, beaucoup	Oui, un peu	Total secondaire	Oui, beaucoup	Oui, un peu	Total Viamonde
J'aime mon école	47,0%	40,0%	87,0%	30,2%	46,6%	76,8%	38,6%	43,3%	81,9%
Je me sens accepté dans ma classe	58,0%	31,6%	89,6%	53,1%	35,3%	88,4%	55,5%	33,4%	88,9%
Je me sens accepté dans mon école	59,3%	31,5%	90,8%	53,2%	34,7%	87,9%	56,3%	33,1%	89,4%

- ITEMS 10A, 10B, 10C, 10F ET 10G DU SONDAGE AUX PARENTS**

10. De façon générale, diriez-vous que votre enfant ...

		Oui, toujours	Oui, la plupart du temps	Total parents répondants
a	aime son école	40,7%	49,0%	89,7%
b	se sent accepté par les autres élèves de sa classe, de ses cours	41,5%	50,8%	92,3%
c	se sent accepté par les adultes de l'école	57,6%	36,1%	93,7%
f	est bien accueilli à l'école	59,4%	34,6%	94,0%
g	trouve que l'école est accueillante et agréable	46,9%	41,3%	88,2%

POINT NO 6.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

RAPPORT N° 1 (2019-2020) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 1 de 17 h 30 à 18 h 10 le 8 octobre 2019 au siège social de Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres présents :

M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde et président du comité
M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Manoushka Aimable représentante du Centre francophone de Toronto
M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

Membre Absente :

M^{me} Chloë Robert membre du Conseil, CSViamonde

Observatrices:

Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health powered by SickKids
Winta Desta PT, The Hospital for Sick Children

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/CC ED - rencontre No 1 -ODJ 8 octobre 2019.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/CC_ED_-_rencontre_No_1_-ODJ_8_octobre_2019.pdf)

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a pris connaissance et reçu le rapport de l'administration portant sur le budget 2019-2020 de l'enfance en difficulté.
2. Qu'il a reçu l'organigramme des services aux élèves présenté par le surintendant de l'éducation.

POINT NO 6.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

3. Qu'il a reçu le rapport faisant état de l'invitation lancée aux associations et organismes à participer au CCED.

Qu'il a reçu la mise en candidature de membres d'un organisme pour participer au CCED.

Vous trouverez ci-après une recommandation du comité à cet effet.

- 4 Qu'il a reçu le plan annuel en enfance en difficulté officiel pour l'année 2019-2020.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 1 du CCED (2019-2020) présenté en date du 18 octobre 2019 soit reçu.

QUE le comité de CCED recommande au Conseil la nomination de :

- ▶ M^{me} Lara Pietrolungo à titre de membre représentant du centre Boomerang Health.
- ▶ M^{me} Winta Desta à titre de membre suppléant pour M^{me} Pietrolungo.

Le surintendant de l'éducation, Le président du comité,

Michel Laverdière

Benoit Fortin

POINT NO 6.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

RAPPORT N° 2 (2019-2020) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 2 de 18 h 15 à 19 h le 8 octobre 2019 au siège social de Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres présents :

M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde et président du comité
M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Manoushka Aimable représentante du Centre francophone de Toronto
M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

Membre Absente :

M^{me} Chloë Robert membre du Conseil, CSViamonde

Observatrices:

Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health powered by SickKids
Winta Desta PT, The Hospital for Sick Children

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/CC ED - rencontre No 2 - ODJ 8 octobre 2019.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/CC_ED_-_rencontre_No_2_-_ODJ_8_octobre_2019.pdf)

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu le rapport portant sur les résultats de l'OORE en EED.
2. Qu'il a reçu le rapport au sujet du Centre Jules-Léger.

POINT NO 6.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

3. Qu'il a reçu quatre lettres provenant de la présidente du CCED du Greater Essex County DSB adressées à l'honorable M^{me} Lisa M. Thompson :
 - a) Bill 64 Noah and Gregory`s Law,
 - b) Special Education Advisory Committee (SEAC),
 - c) To promote and understand of Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD),
 - d) The impact of class sizes.
4. Qu'il a reçu la lettre provenant du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est adressée à l'honorable M. Stephen Lecce.
5. Que les deux prochaines rencontres n° 3 et n° 4 se tiendront le 12 novembre 2019.

Que la date de la réunion n° 10 a été changée au 2 juin 2020 en raison d'un conflit d'horaire.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 2 du CCED (2019-2020) présenté en date du 18 octobre 2019 soit reçu.

Le surintendant de l'éducation, Le président du comité,

Michel Laverdière

Benoit Fortin

POINT NO. 6.1.4 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)



Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : SORTIE ÉDUCATIVE

La sortie éducative à l'extérieur de la province, ci-après, est prévue :

Europe

Lieu :	Allemagne, Hollande, Belgique et France
Écoles :	École secondaire Le Caron
Date :	1 ^{er} au 10 avril 2021
Niveau d'études :	9 ^e à 12 ^e année
Nombre d'élèves :	35
But du voyage :	De Vimy à Juno : Histoire du Canada
Coût par élève :	3 854,00 \$
Montant défrayé par l'élève :	3 854,00 \$
Montant défrayé par l'école :	S/O
Montant défrayé par le conseil d'école :	S/O
Montant défrayé par un autre organisme :	S/O
Montant défrayé par une autre subvention :	S/O
Coût total de l'activité :	134 890,00 \$

La sortie proposée respecte la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties éducatives.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 18 octobre 2019 intitulé *Sortie éducative* soit reçu.

Que la demande pour la sortie dont le présent rapport fait l'objet, soit approuvée.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Michel Laverdière

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO. 6.2.1 - DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Révision de la politique 4,27 Conflit d'intérêts lors d'embauche et de dotation.

Préambule

Dans le cadre de l'exercice de révision des politiques du Conseil scolaire Viamonde, la gestion a mis à jour la politique suivante : 4,27 Conflit d'intérêts lors d'embauche et de dotation.

Situation actuelle

Vous trouverez à l'annexe A, la politique 4,27 Conflit d'intérêts lors d'embauche et de dotation.

Dans cette politique, aucun changement n'est proposé.

Il est recommandé :

Que le rapport daté du 18 octobre 2019 sur la révision de la politique 4,27 soit reçu.

Que le Conseil approuve la politique 4,27 Conflit d'intérêts lors d'embauche et de dotation telle que présentée.

Préparé par :

La directrice des ressources humaines,
Marie-Josée Smith

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

p.j. Annexe A : Politique 4,27 Conflit d'intérêts lors d'embauche et de dotation.

POINT NO. 6.2.1 - DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



PERSONNEL

Politique n° 4,27

CONFLITS D'INTÉRÊTS LORS D'EMBAUCHE ET DE DOTATION

Approuvée le 26 janvier 2012

Révisée le 26 février 2016

Révisée le 18 octobre 2019

Page 1 de 3

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (ci-après le Conseil) s'engage à observer des pratiques d'embauche et de dotation qui adhèrent aux valeurs d'intégrité et d'équité envers les membres du personnel. À ces fins, le Conseil a établi des paramètres stricts en ce qui a trait aux personnes qui travaillent au Conseil et celles qui désirent y travailler.

Aux fins de cette politique, une personne est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'elle exerce des fonctions qui lui fournissent la possibilité de favoriser les intérêts d'une personne avec qui elle a un lien de parenté. Un membre du personnel qui se trouve dans une situation de conflit d'intérêts doit en aviser sa superviseuse ou son superviseur immédiat.

La présente politique définit le lien de parenté comme suit. Un membre du personnel a un lien de parenté avec :

- son conjoint ou sa conjointe (en union libre ou mariage);
- ses parents, ce qui comprend sa mère, son père ou une personne qui a manifesté l'intention bien arrêtée de traiter le membre du personnel comme enfant de sa famille;
- son enfant, ce qui comprend l'enfant de son conjoint ou de sa conjointe, un enfant adopté et une personne que le membre du personnel a manifesté l'intention bien arrêtée de traiter comme enfant de sa famille;
- son beau-père;
- sa belle-mère;
- son frère;
- le conjoint ou la conjointe de son frère;
- sa sœur;
- le conjoint ou la conjointe de sa sœur;
- sa nièce;
- son neveu;
- son oncle;
- sa tante.

Dans un souci de transparence et d'équité, un membre du personnel devrait consulter sa superviseuse ou son superviseur ou la direction des ressources humaines afin de déterminer s'il devrait se retirer du processus d'embauche, de nomination, de promotion, de mutation et de transfert d'une personne s'il croit que son implication pourrait être perçue comme du favoritisme, en raison d'une relation existante ou passée avec cette personne, et ce, même s'il n'existe actuellement aucun lien de parenté tel qu'il est défini dans cette politique.

Cette politique s'applique à tous les types d'emploi et à tous les types de postes qu'ils soient permanents, à temps partiel, temporaires ou contractuels.

POINT NO. 6.2.1 - DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



PERSONNEL

Politique n° 4,27

CONFLITS D'INTÉRÊTS LORS D'EMBAUCHE ET DE DOTATION

Page 2 de 3

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les conflits d'intérêts liés à l'emploi peuvent se présenter dans diverses situations, notamment, mais pas exclusivement, lors de :

- décisions d'embauche;
- promotions;
- renouvellement de contrats de travail;
- procédures disciplinaires;
- évaluation de rendement;
- décisions sur la rémunération.

EMBAUCHE, NOMINATION, PROMOTION, MUTATION ET TRANSFERT

Une personne qui a un lien de parenté avec un membre du personnel peut être embauchée, nommée, promue, mutée ou transférée au Conseil sous les conditions suivantes :

- Un membre du personnel ne doit pas faire partie du comité de sélection pour l'ensemble des candidatures retenues et ne doit pas participer au choix d'une candidate ou d'un candidat avec qui il a un lien de parenté.
- Un membre du personnel ne doit pas influencer d'aucune façon l'embauche, la nomination, la promotion, la mutation ou le transfert d'une personne avec laquelle il a un lien de parenté.
- Un membre du personnel et la personne avec laquelle il a un lien de parenté qui vient d'être embauchée, nommée, promue, mutée ou transférée, doivent travailler dans des écoles, des services ou des secteurs différents. Lorsque les circonstances justifient une exception, il ne doit y avoir aucun lien hiérarchique direct entre ces deux membres du personnel. De plus, cette exception n'est accordée que par la direction de l'éducation à la suite d'une recommandation de la direction des ressources humaines. Si le membre du personnel qui a un lien de parenté avec la personne qui vient d'être embauchée, nommée, promue, mutée ou transférée est la direction des ressources humaines ou la direction de l'éducation, l'exception doit être accordée par la présidence du Conseil.
- Une embauche, une nomination, une promotion, une mutation ou un transfert peut être refusé afin d'éviter un lien hiérarchique direct entre deux membres du personnel qui ont un lien de parenté.

AUTRES GÉNÉRALITÉS

Un membre du personnel, qui se trouve en conflit d'intérêts et qui utilise son influence pour embaucher, promouvoir, transférer, muter ou favoriser de quelque façon que ce soit un autre membre du personnel, pourrait être assujéti à des mesures disciplinaires. Par ailleurs, l'autre membre du personnel impliqué dans une telle situation pourrait être sujet à des mesures disciplinaires selon les circonstances.

POINT NO. 6.2.1 - DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



PERSONNEL

Politique n° 4,27

CONFLITS D'INTÉRÊTS LORS D'EMBAUCHE ET DE DOTATION

Page 3 de 3

Même s'il n'y a aucun lien hiérarchique direct entre les deux membres du personnel, le membre du personnel ayant un lien de parenté ne doit jamais prendre part à des décisions de nature disciplinaire, salariale, d'évaluation de rendement ou autre sujet touchant un membre du personnel avec lequel il a un lien de parenté.

Un membre du personnel qui participe à une décision ou qui exerce toute autre fonction susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts sans en avoir fait la divulgation à sa superviseuse ou à son superviseur immédiat, pourrait être assujéti à des mesures disciplinaires.

Si des situations qui contreviennent à l'application de cette politique sont rapportées, le Conseil prendra les mesures nécessaires pour enquêter et rectifier, s'il y a lieu, la situation.

Toute plainte reçue sera traitée de manière à assurer la nature confidentielle de la situation et doit avoir le souci de rassurer la personne qui avance la perception d'iniquité ou d'irrégularité. La personne, qui rapporte la situation, doit pouvoir compter sur la discrétion absolue et l'assurance que ce dépôt ne peut lui causer une répercussion quelconque.

Une plainte concernant l'application de cette politique doit être envoyée à la direction des ressources humaines. Si la plainte implique la direction des ressources humaines, la plainte doit être envoyée à la direction de l'éducation. Si la plainte implique la direction de l'éducation, la plainte doit être envoyée à la présidence du Conseil.

Cette politique s'applique aussi aux membres du Conseil (conseillers et conseillères scolaires) lors de l'embauche d'une nouvelle direction de l'éducation et du renouvellement du contrat de la direction de l'éducation.

LIEN – POLITIQUE ET DIRECTIVES ADMINISTRATIVES CONNEXES

Politique et directives administratives 4,04 *Recrutement et embauche*.

POINT NO. 6.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)



Le 18 octobre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique 4,23 « *Santé et Sécurité au travail* »

PRÉAMBULE

Dans le cadre de l'exercice de révision des politiques du Conseil scolaire Viamonde, l'administration du Conseil a mis à jour la politique 4,23 *Santé et sécurité au travail*.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez en annexe la politique 4,23. Aucun changement n'est proposé.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport daté du 18 octobre 2019 sur la Politique 4,23 du Conseil scolaire Viamonde traitant de la *Santé et sécurité au travail* soit reçu.

Que le Conseil approuve la politique révisée 4,23 du Conseil scolaire Viamonde traitant de la *Santé et sécurité au travail*.

Préparé par :

Le directeur du secteur de l'immobilisation de l'entretien et de la planification,
Miguel Ladouceur

La directrice du secteur des ressources humaines
Marie-Josée Smith

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO. 6.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)



CONSEIL

Politique n° 4,23

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Approuvée le 12 septembre 1998

Révisée le 23 mars 2002

Révisée le 22 juin 2013

Révisée le 24 juin 2016

Révisée le 16 juin 2017

Révisée le 12 octobre 2018

Révisée le 18 octobre 2019

Prochaine révision en 2020-2021

Page 1 de 3

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) s'engage à fournir et à maintenir les lieux de travail sains et sécuritaires pour les membres de son personnel, ses élèves et ses visiteurs en vue de minimiser les risques d'accident ou de maladie qui pourraient y survenir ou en découler.

Pour ce faire, le conseil et le personnel doivent travailler ensemble pour atteindre l'objectif visé, qui consiste à réduire les risques d'accident ou de maladie.

Le Conseil et les membres de son personnel se conforment aux exigences des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables ainsi qu'aux exigences prescrites dans la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents de travail* et la *Loi sur la protection de l'environnement*.

RESPONSABILITÉS

Le Conseil est responsable de définir et de mettre en oeuvre des programmes conçus pour protéger l'environnement et la santé et la sécurité des membres de son personnel, de ses élèves et de ses visiteurs. Les composantes de ces programmes sont jointes à l'annexe A.

1. Membres du personnel

Chaque membre du personnel doit recevoir la formation adéquate attenante à ses tâches afin d'assurer la santé et la sécurité.

Chaque membre du personnel a le devoir d'exécuter son travail conformément aux règlements fixés par la loi et par les pratiques sécuritaires de travail et de rapporter à sa superviseure ou à son superviseur toute condition créant un risque pour la santé et la sécurité.

L'engagement de tous les membres du personnel du Conseil envers la santé et la sécurité de leur environnement et de leurs lieux de travail est une partie intégrante des activités du Conseil, l'objectif final étant de réduire les risques d'accident ou de maladie.

2. Personnel de supervision

Chaque membre du personnel de supervision est responsable de la santé et de la sécurité des personnes placées sous son autorité. Chaque membre du personnel de supervision doit s'assurer que les personnes placées sous son autorité comprennent et respectent les règlements prescrits sur la sécurité et les pratiques de travail sécuritaires. Chaque membre

POINT NO. 6.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)



CONSEIL

Politique n° 4,23

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Page 2 de 3

du personnel de supervision doit mener une enquête sur tous les risques ou périls dont elle ou il prend connaissance et doit apporter les correctifs requis.

3. Entrepreneurs

Les entrepreneurs généraux, sous-traitants et fournisseurs exécutant des travaux pour le Conseil, acceptent, conformément aux conditions stipulées dans leur contrat, de respecter les lois et règlements régissant la santé et la sécurité de l'environnement et des lieux de travail ainsi que les politiques et les directives administratives du Conseil à cet effet.

4. Comité mixte central de santé et de sécurité au travail (CMCSST)

Le Conseil appuie et s'engage à faciliter le travail du Comité mixte central de santé et de sécurité au travail (CMCSST) et encourage tout le personnel à faire de même.

5. Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification(SIEP)

Le Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification est responsable de l'administration des programmes de santé et de sécurité et des procédures mises en place pour mettre en œuvre cette politique.

6. Secteur des ressources humaines

Le Secteur des ressources humaines est responsable de la gestion des dossiers d'accidents de travail et des programmes de retour au travail des membres du personnel de façon sécuritaire.

La politique sur la santé et la sécurité au travail sera revue annuellement par le Conseil.

POINT NO. 6.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR - (S publique)



CONSEIL

Politique n° 4,23

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Page 3 de 3

Annexe A

Sans se limiter à la liste ci-jointe, les composantes des programmes et les procédures spécifiques à élaborer ou à mettre à jour sont :

Formation des membres du personnel (nouvel emploi, nouveau travail, nouvel équipement)
Inspections des lieux de travail et analyses de risques
Analyses et enquêtes des accidents et maladies survenues dans le lieu de travail
Accès aux espaces restreints, vides techniques
Protection de la machinerie
Entretien général
Entretien de l'équipement et de l'outillage
Équipement de protection
Secours et premiers soins
Sécurité électrique
Prévention des incendies
Contrôles d'ingénierie
SIMDUT
Travaux à haute température
Contrôle d'accès aux édifices
Sécurité en hauteur.